

En raison de circonstances indépendantes de notre volonté, **nous sommes contraints de reporter ce projet** . Malheureusement, nous n'avons pas reçu assez de réponses d'artistes engagés ou répondant au thème « ASSEZ ! » pour mettre en place avec l'envergure désirée cette exposition . Nous comprenons à quel point cette annonce peut être décevante et nous partageons votre sentiment. Sachez que cette décision n'a pas été prise à la légère...Nous reviendrons vers vous en 2025, si vous êtes toujours intéressés.

Appel à artistes: « ASSEZ !»

Appel à Projet pour plasticiens, peintres, artistes visuels

Nature et Cadre :

Appel à projet d'exposition collective et estivale, ~~montée dans le cadre du programme 2024 « Challenge » de l'association « Un train peut en cacher un autre » sise à Cazals (Lot)~~

Dates et lieu :

~~De courant Juin à fin Septembre 2024, à "La Scénette" (l'Abbaye-nouvelle, Léobard, LOT), dans un lieu atypique et rural, diffusant concerts et rencontres sous diverses formes avec le public.~~

Les œuvres seront accrochées sur la partie haute des murs de cette grange. Elles bénéficieront d'un éclairage spécifique qui devra être respectueux des spectacles programmés dans la salle.

Date limite des dépôts de candidatures :

~~le 28 Mars 2024~~

-oOo-

Thématique : "Assez !"

Reposant sur les paroles fortes de la chanson de Claude Nougaro, vous, à quoi criez-vous ASSEZ ?

De quelque côté que l'on regarde, force est de constater que tout va très mal. Dans le chaos du monde, pouvons-nous encore nous projeter ?

Il s'agit non de répliquer l'information, de seulement dire la colère, mais aussi de mettre en avant des histoires d'humanité.

Vous êtes artistes, touchés par telle ou telle cause qui malheureusement ne manque pas et avec votre art, vous parlez de ce qui fait mal tout en étant attentifs et solidaires d'alternatives qui nous réveillent.

Projet à l'intention d'une dizaine d'artistes, se sentant engagés à traiter du monde avec un regard critique. Sur ce thème «Assez !», par notre art, exprimons nos célébrations et témoignages sur les « alternatives » existantes.

«Voir la marguerite qui pousse à travers les décombres»

« L'Art et l'Amour, tout ce qui peut nous élever est tout ce qu'il faudrait remettre au centre. L'art est ce qui oppose l'humain à l'inhumain et ce qui oppose le réel délétère à l'élégance de la beauté, même au milieu des ruines. » Yolande Moreau

Le spectateur est également inclus dans ce "jeu". Nos œuvres devraient contribuer à renouveler le regard des personnes sur les thématiques présentées dans le contexte du projet.

Informations générales :

Nous sommes une petite structure, association artistique et culturelle. Vous nous découvrirez ici : <https://www.untrainpeutencacherunautre.com/>

Ce sera l'exposition de nos « gestes artistiques », modestement, ce n'est pas un manifeste.

Pas de vulgarité ni d'incitation à la violence.

Nous n'avons pas l'assurance de réunir les artistes souhaités : aucun salaire n'est prévu, ni prise en charge de transport. Mais pour espérer qu'une dizaine d'artistes professionnels s'engagent à nouveau à nos côtés, nous prévoyons leur droit d'exposition forfaitaire.

Il faut se battre pour faire appliquer le droit qui existe, mais ici on part de zéro.

La date limite d'inscription étant fixée au ~~28 Mars 2024~~, nous invitons les artistes intéressés à nous contacter rapidement par mail :

untrainpeutencacherunautre446@gmail.com

Chaque artiste exposera au moins 1 pièce taille minimum : 120 x 150cm, toile brute d'encadrement, graffiti street art sur textile, ou même affiche XXL imprimée.

~~L'installation se fera courant juin, un vernissage est envisagé au mois d'Août, désinstallation fin Sept.~~

Pour présenter votre candidature, vous nous envoyez par mail votre dossier comprenant des photos de vos œuvres, le lien de votre site ou de votre blog. Vous saurez rapidement si vous êtes sélectionné. Puis nous étudierons les demandes des artistes retenus, au cas par cas, en dialoguant avec chacun.

Informations particulières :

Le **dossier de candidature** doit contenir :

- votre CV artistique(et/ou lien vers site internet) + vos coordonnées administratives (n° MdA, ou ADAGP, n° siret artistes-libres ou attestation d'activité professionnelle)
- une note d'intention expliquant votre projet : contenu, forme, singularité dans sa relation au thème « ASSEZ !» accompagnée de photos et croquis avec une fiche technique aussi précise que possible.
- 5 reproductions significatives de votre travail actuel que vous pouvez accompagner d'un court texte explicatif sur votre démarche.

Engagements :

Chacune des créations reste la propriété intellectuelle et artistique de son auteur.

Pour exposer vous devez être membre de l'association. L'adhésion annuelle (20€) est obligatoire. Aucune autre participation financière, les frais de dossier et de communication sont à l'entière charge de l'association.

L'association s'engage à :

- . Coordonner et prendre en charge la communication globale autour de l'exposition et les actions périphériques (rencontres, presse, médiation culturelle autour du projet). Mais tous les participants s'engagent à diffuser cette communication au sein de leurs propres réseaux. (En reprenant cette communication commune, elle peut alors, être enrichie de leur touche personnelle.)

- . Couvrir en responsabilité civile les expositions. L'artiste est responsable de ses œuvres durant leur transport. De plus l'association ne saurait être tenue pour responsable de tout dommage physique ou matériel sur les personnes, biens ou oeuvres d'arts, occasionnés par un ou des participants.

- . Organiser la mise en œuvre globale de l'exposition, montage, démontage.

- . Dans la mesure du possible, organiser un vernissage.

- . Organiser et prendre en charge le planning des visites de l'exposition, l'idéal étant pour le public, de rencontrer les artistes.

- . Inscrire les nouveaux artistes participants et leur actualité par une page personnelle qui leur sera dédiée sur le site web de l'association, pouvant également être lien partenaire.

Les artistes sélectionnés s'engagent :

- . A fournir au moins une oeuvre et agir dans le respect des prérogatives et engagements de chacun.

-oOo-

L'association se réserve le droit d'annuler sans indemnisation le projet pour des raisons majeures ne permettant pas sa réalisation notamment dans la limite des subventions obtenues, de l'accord du lieu pressenti et pour ce qui concerne la sécurité des personnes et des œuvres.

Pour toutes questions sur ce projet, nous serons toujours heureux de vous répondre !

Vous pouvez nous joindre par e-mail : lezateliers@orange.fr

ou par téléphone 09 60 09 28 56 / 07 87 39 37 20

Alexandra du Moulin